

**OA – ORGANISATION AFRICAINE DE
LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI)**

Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)
Rue Hyppodrome 158
Place de la Préfecture
Yaoundé
Cameroun

Téléphone: (237 2) 222 057 00 / 699314672/699314673/677114084/677114085

E-mail: oapi@oapi.int
Internet: www.oapi.int/

1. Conditions relatives au dépôt

Lorsque l'invention concerne l'utilisation d'un micro-organisme, l'Organisation se réserve le droit de réclamer au déposant la présentation d'un échantillon du micro-organisme tel que délivré par l'institution de dépôt ou par l'autorité de dépôt international. Art 23)3 Accord de Bangui 2015.

Lorsque l'invention fait intervenir un micro-organisme ou l'utilisation d'un micro-organisme, il doit en outre être présenté le récépissé de dépôt du micro-organisme délivré par une institution de dépôt ou une autorité de dépôt international déterminées par le règlement d'application. Instruction administrative N°1.01-2

2. Délai à respecter pour le dépôt

Aucune disposition

3. Durée de la conservation

Aucune disposition

4. Conditions concernant la remise d'échantillons

Aucune disposition